



UNION EUROPÉENNE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

**Comité régional de programmation interfonds 2014-2020**  
**Jeudi 25 juin 2015**  
**Relevé de décisions**

Un Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 a été organisée le jeudi 25 juin 2015.

Le comité régional de programmation approuve son règlement intérieur.

Le comité régional de programmation a émis les avis suivants :

**Programme régional FEDER/FSE 2014-2020 :**

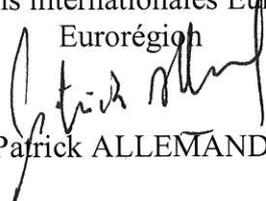
- Avis favorable à la programmation des demandes de FEDER et FSE conformément aux tableaux annexés au présent relevé de décision.
- Avis défavorable à la programmation des demandes de FEDER et FSE conformément aux tableaux annexés au présent relevé de décision.

**Programme national FSE Emploi et inclusion 2014-2020 :**

- Avis favorable à la programmation des six demandes de subventions globales FSE conformément aux tableaux annexés au présent relevé de décision.
- Avis favorable à la programmation des opérations bilatérales portées par les organismes intermédiaires dans le cadre de leur subvention globale conformément aux tableaux annexés au présent relevé de décision.
- -Approbation des critères de sélection des organismes intermédiaires n'ayant pas adopté les mêmes critères que l'Etat, conformément aux critères annexés au présent relevé de décision.

Fait à Marseille le 25 juin 2015

Pour le Président du Conseil régional  
Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Le 1er vice-président délégué aux  
relations internationales Europe et

Eurorégion  
  
Patrick ALLEMAND

Pour le Préfet,  
Le secrétaire général pour les affaires  
régionales

  
Thierry QUEFFELEC